

Consultation publique sur le rôle des éditeurs dans la chaîne de valeur du droit d'auteur et sur l'exception «Panorama»

Domaine politique

Droit d'auteur

Objet

La Commission lance une consultation publique sur le rôle des éditeurs dans la chaîne de valeur du droit d'auteur et sur l'exception de panorama. La consultation permettra d'une part de recueillir les avis des parties intéressées sur l'impact que l'octroi d'un droit voisin de l'UE aux éditeurs pourrait avoir sur l'ensemble du secteur de l'édition ainsi que sur les citoyens et les industries créatives et sur la question si la nécessité (ou non) d'une intervention serait différente par rapport à la presse ou aux autres secteurs de l'édition. D'autre part, la consultation servira à recueillir des contributions pour l'analyse de la Commission concernant le cadre législatif actuel sur l'exception de panorama.

Qui est invité à répondre?

Tous les acteurs impliqués dans le secteur de l'édition et de l'économie numérique, notamment:

- Les États membres et les autorités publiques
- Les auteurs (écrivains, journalistes, photographes professionnels, plasticiens, architectes, etc.)
- Les éditeurs de presse et d'autres contenus imprimés
- Les bibliothèques et les institutions chargées du patrimoine culturel
- Les prestataires de services en ligne
- Les propriétaires ou gérants d'œuvres réalisées pour être placées en permanence dans des lieux publics
- Universités et chercheurs
- Les consommateurs, les utilisateurs finals et les citoyens

Période de consultation

23 mars 2016 à 15 juin 2016

Les réponses reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.

Comment répondre

Vous pouvez répondre dans n'importe quelle langue de l'UE, même si le questionnaire en ligne est en anglais, en français et en allemand.

Les personnes handicapées pourront accéder au questionnaire en ligne en conformité avec les normes internationales pertinentes, les règles pour l'accessibilité des contenus web (WCAG).

Seules les réponses au questionnaire en ligne seront prises en considération aux fins de l'analyse.

Vous pouvez à tout moment vous interrompre et reprendre plus tard. Vous pouvez télécharger votre contribution lorsque vous aurez envoyé vos réponses.

[Questionnaire anglais](#)

[Questionnaire français](#)

[Questionnaire allemand](#)

Transparence

Dans ce questionnaire, il vous sera demandé si vous répondez en tant que particulier ou en tant que représentant d'une organisation. Nous demandons aux organisations qui répondent de s'inscrire au registre de transparence.

Les contributions des organisations non inscrites sont publiées séparément.

La Commission publiera toutes les contributions à la consultation que si l'on refuse expressément demandé dans la partie «Informations générales» du questionnaire.

Réponses & prochaines étapes

Une brève synthèse des résultats de la consultation sera publiée sur cette page 1 mois après la clôture de celle-ci. Nous publierons un rapport contenant l'analyse qualitative des contributions en temps utile.

Si votre réponse contient des données confidentielles, veuillez en fournir une version non confidentielle. Veuillez lire la déclaration spécifique de confidentialité ci-dessous pour savoir comment nous traitons vos données à caractère personnel et vos contributions.

Protection des données à caractère personnel & Déclaration de confidentialité

- [La protection des données à caractère personnel](#)
- [Déclaration concernant la protection des données à caractère personnel](#)

Contact

CNECT-CONSULTATION-COPYRIGHT@ec.europa.eu